

[Retour à Proc#174 - Revue de direction](#)**Sujets connexes**[Rapport 2023-2024](#)[Actions de formation des membres de l'équipe](#)

Rapport de gérance - exercice 2022-2023

Enregistrement	Rapport de gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2023, daté du 31 octobre 2023. Version publiée : les mentions concernant des personnes identifiables ont été retirées. Le rapport signé est conservé dans Proton.
-----------------------	---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 27.2 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le **30 juin 2023** et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi : le bilan, le compte de résultat, l'annexe et le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 274,76 € (bénéfice de 8 403,72 € sur l'exercice précédent) après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément à l'AG de pré-affectation de juin, comme il sera dit ci-après.

I. Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

(C. com., art. L. 232-1)

Produits

Ce dixième exercice a vu le chiffre d'affaires net diminuer très légèrement : **195 721 €** contre 205 682 € pour l'exercice précédent, soit -4,84 % (-9 961 €).

Cette variation est essentiellement à imputer à :

Variation	Origine							
-5 570 € (-68 %)	diminution de la revente de matériel, sur laquelle nous ne réalisons pas de bénéfice							
+14 152 € (+48 %)	augmentation du secteur logiciel (LoGeAs, développement à façon et formation) et mise à disposition d'un salarié pour la gestion administrative des paroisses							
-17 790 € (-87 %)	abandon de l'infogérance							
Exercice	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation N-1 / N
Chiffre d'affaires	233 286 €	235 039 €	240 233 €	227 677 €	213 512 €	205 682 €	195 721 €	-4,84 %

Exercice	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation N-1 / N
LoGeAs (Ass. Maj)	77 783 €	78 588 €	90 829 €	97 842 €	108 578 €	131 231 €	131 392 €	+0,12 %
LoGeAs (Vente)	2 937 €	7 985 €	8 273 €	2 110 €	1 939 €	1 292 €	2 140 €	+65,63 %
Infogérance	39 149 €	46 192 €	43 438 €	38 727 €	28 665 €	20 306 €	2 516 €	-87,61 %
Internet / hébergement	4 569 €	6 787 €	5 626 €	9 891 €	7 721 €	6 670 €	8 647 €	+29,64 %
Revente matériel	27 677 €	31 523 €	44 619 €	57 832 €	29 544 €	8 205 €	2 635 €	-67,89 %
Développement logiciel	49 532 €	36 838 €	17 052 €	3 000 €	2 500 €	2 200 €	8 108 €	+268,55 %
Formation / réunions	13 093 €	13 636 €	13 461 €	12 313 €	30 420 €	30 573 €	28 708 €	-6,10 %
Téléphonie	9 725 €	8 331 €	9 273 €	4 867 €	1 281 €	790 €	55 €	-93,04 %
Ports et frais accessoires	8 622 €	5 161 €	7 055 €	1 095 €	2 865 €	2 320 €	1 159 €	-50,04 %
Mise à disposition de personnel						2 094 €	10 362 €	+389,24 %

Charges

Cette année a été marquée par deux arrivées (un contrat d'apprentissage en août 2022 et un CDI en janvier 2023), un départ en mars 2023, et le passage d'un CDI en contrat d'apprentissage en septembre 2022.

La masse salariale représente 163 839 € (149 628 € pour l'exercice précédent) et est de loin la plus grosse charge : 83,71 % du CA (72,75 % pour 2021-2022, 66,64 % pour 2020-2021, 57,08 % pour 2019-2020).

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre de salariés (ETP)	5,91	5,53	5	4,48	4,36	4,63	5,10
Rapport haut/bas salaire (1)	2,35 (2)	1,76	2,34	1,48 (3)	1,45	1,48	1,63 (4)
Rapport salaire/CA (1)	41,76 %	37,76 %	38,34 %	34,29 %	42,96 %	46,13 %	52,60 %
Rapport salaire/CA (5)	61,68 %	65,51 %	55,28 %	57,08 %	66,64 %	72,75 %	83,71 %
Salaire brut moyen (6)	1 659 €	1 752 € (+5,3 %)	1 397 € (-25,4 %)	1 890 € (+26 %)	2 090 € (+9,6 %)	2 236 € (+6,5 %)	2 378 € (+6 %)

(1) Calculé sur le total annuel net imposable. (2) Le plus bas salaire est un contrat de professionnalisation, en formation une partie du temps. (3) Hors salariés absents de longue durée. (4) Hors salaire de l'apprenti. (5) Calculé sur la masse salariale. (6) Compte 641, y compris les primes

exceptionnelles non imposables.

Résultat de l'activité

Le résultat comptable est excédentaire de + 274,76 €.

Relation clientèle

Nous continuons à avoir de bonnes relations avec nos partenaires, ce qui conduit à un paiement rapide des factures, amplifié par un meilleur suivi de la facturation.

Pas de grand changement sur l'exercice au niveau de la structuration de la clientèle, si ce n'est que nous avons totalement arrêté l'infogérance et développé le pôle « mise à disposition d'un(e) salarié(e) pour la gestion administrative » de nos partenaires.

Progrès réalisés, difficultés rencontrées

Malgré un départ en début d'année, nous avons rapidement retrouvé une stabilité grâce à une nouvelle arrivée.

Les deux salariés en formation progressent et acquièrent des connaissances en développement. Ils peuvent aider et soulager le gérant sur le développement des nouveaux supports.

Pas de difficultés particulières, si ce n'est de développer encore et encore le côté commercial afin de vendre des licences, pour atteindre une part de CA supérieure ou égale à 50 % sur les clients hors EPUDF (qui représente aujourd'hui 70 % de notre CA).

Nous avons également développé le service d'aide à la gestion administrative aux utilisateurs (+390 %) ainsi que le développement à façon (+268 %). Ajoutés aux primes liées aux contrats d'apprentissage (15 400 €) et aux baisses de charges sociales afférentes, ils ont permis de verser une belle prime exceptionnelle.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Je vais me répéter de l'an dernier, mais nous devons être optimistes : de l'avis général, nous avons aujourd'hui un produit mature qui répond bien à la demande de nos partenaires, notamment ceux de l'EPUDF. À nous maintenant de capitaliser sur cet acquis pour augmenter le nombre de licences, bien trop faible au regard de l'investissement réalisé, afin de pérenniser le produit.

À la suite d'une formation commerciale, un travail a été mené sur la commercialisation du logiciel (tenue de stands dans les forums d'associations, manifestations...). 15 licences ont été vendues sur l'exercice. Le résultat de la vente des licences reste faible, car pour le moment seules de petites associations ont acheté la licence ; les plus grosses ne jouent pas le jeu en payant les licences au prix affiché. La grille tarifaire a été revue à la hausse en juin 2022. Nous pouvons penser que le service de gestion administrative que nous proposons va se développer en 2024.

Risques et incertitudes

Le principal risque est toujours la surcharge de travail, notamment côté développement. Pour y pallier, deux salariés se forment au développement : l'un a obtenu le titre de développeur Web et Web mobile et poursuit sur un titre de concepteur-développeur ; l'autre a validé sa première année de BTS Services informatiques aux organisations et poursuit en deuxième année, spécialité développement.

Nous devons être conscients que le développement de la nouvelle version de l'interface ne va pas à la vitesse espérée et que ces retards risquent d'être pénalisants lors de la renégociation du contrat avec l'EPuF en 2025.

Il en est de même des passations de connaissances et de tâches entre le gérant et le reste de l'équipe.

II. Conventions réglementées

Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L. 223-19 du code de commerce, dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée ainsi que le prévoit le projet de résolutions ci-joint :

- convention de prêt de locaux à Labarthe-Inard pour Logeas Informatique par deux associés, propriétaires. Convention réévaluée lors du cercle de juin.

III. Informations coopératives

- **Sociétariat** : taux de sociétariat en fin d'exercice : 100 %.
- **Formation des sociétaires et des salariés** : voir [Actions de formation des membres de l'équipe](#).
- **Capital social** :

^ Catégorie ^ Nombre ^ Capital ^

Associés salariés	4	4 700 €
Associés extérieurs	2	3 500 €

IV. Présentation des comptes annuels - affectation et répartition du résultat

Le résultat bénéficiaire (274,76 €) sera réparti de la façon suivante :

- 15 % en réserves légales (41,21 €) ;
- 35 % en autres réserves (96,17 €) ;
- 50 % en part travail (137,38 €).

V. Résolutions particulières

Sans objet.

Nous souhaitons que les diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

La cogérance

From:

<https://wiki-logeas.fr/certif/> - dokuwiki-certif

Permanent link:

<https://wiki-logeas.fr/certif/doku.php?id=certif:revuedirection:2022-2023&rev=1790852023>

Last update: **2026/10/01 12:53**

